

LES CENTRES DE GESTION AGREES

Les entreprises peuvent avoir recours aux centres de gestion agréés (CGA) pour le suivi de leur comptabilité, l'établissement des pièces comptables ou des plans d'affaires en vue de l'obtention de prêts bancaires. Il y a plusieurs CGA à Brazzaville et à Pointe-Noire :

Les Centres de gestion agréés à Brazzaville.

Ils ont pour missions d'accompagner les TPE/PME/PMI de tous secteurs d'activités à travers :

- l'amélioration de la gestion ;
- la bonne tenue de la comptabilité ;
- le traitement des déclarations fiscales et sociales ;
- une assistance au montage de dossier de demande de crédit.

Ces travaux comptables sont attestés par un expert-comptable agréé CEMAC.

L'assistance comptable, fiscale et sociale comprend:

- la tenue des comptes de l'entreprise ;
- l'accomplissement des déclarations fiscales et sociales permettant à l'adhérent de se libérer de ces tâches administratives ;
- l'installation d'un fichier comptable ;
- l'établissement des états financiers et leurs annexes ;
- le traitement des salaires.

L'assistance administrative comprend :

- l'accomplissement des formalités déclaratives aux impôts et à la l'inspection du travail ;
- l'affiliation à la CNSS et aux impôts.

L'assistance au montage des dossiers de demande de crédit comprend:

- l'information sur les ressources de financement ;
- la préparation du dossier de demande de crédit pour financer des investissements (business plan).

Peuvent adhérer, toutes les petites et moyennes entreprises inscrites au Registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM), exerçant dans tous les secteurs d'activités quel que soit :

- leurs régimes juridiques : entreprises individuelles ou sociétés
- Leurs modes d'impositions : sur le bénéfice ou forfaitaire

Pièces à fournir à l'adhésion (dans la mesure du possible) :

- Photocopie RCCM
- CV du /des promoteurs

- Immatriculation CNSS
 - Photocopie carte artisan
 - 2 photos d'identité
 - Statuts ;
 - Autorisation d'ouverture.
- **Le CGA de l'Institut supérieur de gestion (ISG) de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville: BP 69, quartier mpila, Brazzaville**
mail : hyancinte.defoundoux@gmail.com
Tél : +242 04 022 47 31/+242 06 666 89 86 ;
 - Le CGA du Forum des jeunes Entreprises du Congo, quartier Bacongo, 04 424 57 83.

Les Centres de gestion agréés à Pointe-Noire

Ils accompagner les entrepreneurs et renforcent leurs capacités de gestion à travers :

- un suivi personnalisé de la comptabilité et de la gestion ;
- un suivi personnalisé des obligations sociales et fiscales ;
- l'élaboration de Business Plans pour faciliter l'accès au financement ;

Adresse des CGA à Pointe-Noire :

- à la chambre de Consulaire de Pointe-Noire (centre ville- 06 951 79 17)
- au Forum des jeunes entreprises du Congo (quartier Tié-Tié 04 435 41 08))
- au cabinet Référence Consulting (quartier Ngoyo 06 899 82 72)
- au cabinet Well's Working Management (quartier St-François 06 656 69 83)
- au cabinet d'Expertise Comptable G-Expertise (route de la base 06 894 21 58)
- au cabinet BUSCOLOG (quartier Mawata 04 460 55 90)